

LOGISTIQUE

N°17

Les TIC durables s'organisent en trois périmètres principaux :

-Green IT 1.0 : Démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des TIC.

-Green IT 1.5 : Démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale de l'organisation (au sens physique du terme).

Dans une économie majoritairement tertiaire comme celle de la France, cela passe essentiellement par la réduction de la surface des bureaux et des kilomètres parcourus par les salariés. mettre les TIC au service de la stratégie Développement Durable de l'entreprise, notamment en proposant des logiciels pour suivre la stratégie RSE de l'entreprise (pilotage et reporting RSE), évaluer la performance Développement Durable des fournisseurs (achats responsables), vérifier la conformité réglementaire, etc.

- GreenIT 2.0 : Démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte économique, écologique et sociale d'un produit ou d'un service, grâce aux TIC. Par exemple, l'ajout d'une fonctionnalité d'éco-conduite dans le GPS livré avec une voiture. Cette notation constitue trois périmètres différents pour lesquels les interlocuteurs, le pouvoir de décision et le budget ne sont pas les mêmes.

L'empreinte environnementale des technologies de l'information et de la communication (TIC) est liée principalement à la fabrication et à la fin de vie du matériel. Pour réduire cette empreinte, il faut donc utiliser le matériel le plus longtemps possible.

La fabrication des composants électroniques qui constituent les éléments de base d'un ordinateur nécessite d'importantes quantités de ressources non renouvelables dont les gisements connus seront épuisés d'ici 2 à 30 ans. Le concept de «sac à dos écologique*» donne une idée précise de l'intensité en ressource d'un produit fini.

GREEN IT ou l'informatique éco-responsable

Le terme "Green IT" fait références à des solutions et des pratiques visant à réduire l'impact environnemental des produits et secteurs d'activités des technologies de l'information et de la communication (TIC), mais aussi de l'ensemble de l'activité humaine grâce à l'utilisation de ces TIC.



Durée de vie et éco-socio-conception du matériel et virtualisation des données : 2 approches complémentaires du « green IT »

VOTRE AUTODIAGNOSTIC

- Lors de l'achat de matériel informatique, vérifiez-vous que :
 - le matériel dispose d'un mode veille efficace (label Energy Star) ? **OUI NON**
 - la qualité de l'alimentation électrique (label 80Plus) ? **OUI NON**
- Sensibilisez-vous les utilisateurs dans leur consommation en impression ? **OUI NON**
- Incitez-vous les utilisateurs à mettre en veille et éteindre leur ordinateur ? **OUI NON**
- Formez-vous vos collaborateurs à un bon usage des matériels ? **OUI NON**
- Faites-vous appel à un spécialiste du reconditionnement lorsque vous renouvelez votre parc informatique ? **OUI NON**
- Optez-vous pour des consommables d'impression recyclés et certifiés ? **OUI NON**

FOCUS : le cloud

Le Cloud Computing est basée sur la virtualisation. Il met en commun les ressources informatiques, et permet aux entreprises de réduire leur empreinte sur l'environnement et leur consommation énergétique. Les entreprises restent propriétaires de leurs machines et de leurs investissements, mais externalisent leur hébergement. Le Cloud permet d'être au plus juste du besoin de l'entreprise, et de diminuer le renouvellement du parc informatique : le Poste de travail n'a plus besoin de mises à jour, il redevient un terminal passif et donc le poste s'use moins.

LES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES

Réduire l'empreinte carbone en 29 actions :

http://media.wix.com/ugd/dd62f7_7499b7b6ac8b4f99a925005acf2bd11e.pdf

Contacts utiles :

Pour faire son choix de matériel informatique éco-responsable :
<http://www.ecoguide-it.com>

Guide pour un système d'information éco-responsable :

http://awsassets.wfffr.panda.org/downloads/guidentic27042011_110801093454_phpapp01.pdf

Présentation détaillée des différents éco-labels informatiques :

www.ecoinfo.cnrs.fr
www.greenit.fr

LES POINTS MAJEURS

- Désactivez les fonctions superflues (visuels, services Windows, etc.) pour gagner 5 à 30% de performances. Une action à mener dès la création des « masters ».
- Allongez la durée d'utilisation. Vous pouvez doubler la durée d'utilisation du matériel, de 3 à 6 ans, en sautant des versions de logiciels, système d'exploitation et suite bureautique notamment.
- Collectez le matériel en fin de vie. Votre revendeur (ou le fabricant si vous achetez en direct) à l'obligation légale de collecter et de retraiter vos DEEE.
- Pour les développements internes, utilisez des motifs de conception logicielle, algorithmes, architecture du code, etc., qui réduisent les besoins en ressources matérielles.
- La mise en place d'une politique « green-it » ne doit pas se faire au détriment de la puissance du matériel et du confort des utilisateurs.

VOICI CE QUE J'Y GAGNE

- Une anticipation sur les législations à venir
- Des économies sur la facture énergétique (électricité/ matériel moins énergivore, optimisation des tournées et télétravail par exemple)
- Des économies sur les consommables liés à l'impression
- Des économies en prolongeant la durée de vie du parc informatique
- Une capitalisation des informations